

Questions orales

Entend-il combler cet écart en accueillant un plus grand nombre de femmes et d'enfants en détresse?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le Canada n'a pu respecter l'objectif des 13 000 réfugiés qu'il s'était fixé en raison de la situation qui règne dans cette partie du monde, situation que le député connaît bien.

Nous avons plutôt pris 2 000 places de cet objectif de 13 000 et accéléré l'admission au Canada de membres des familles des personnes qui ont demandé, et reçu, le statut de réfugié au Canada. Le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a loué cette initiative et déclaré que le Canada faisait un travail formidable.

* * *

[Français]

LES MINES

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le secteur minier québécois attend avec impatience la signature de la prochaine entente Canada-Québec pour le développement minéral. Le Québec et le Canada sont sur le point de s'entendre sur le tourisme, le développement régional et les forêts. Est-ce que le Québec a commencé ses délibérations avec le gouvernement fédéral concernant une entente auxiliaire sur le développement minéral pour le secteur minier?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, nous avons effectivement reçu l'autorisation du gouverneur en conseil pour négocier des ententes, tout d'abord, sur le développement industriel, la forêt et le tourisme, ce que nous faisons actuellement avec le gouvernement du Québec. Dans le secteur minier, le Québec n'avait pas signifié au départ une priorité particulière à ce niveau. Cependant, mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources me dit qu'il est en contact avec la ministre québécoise des Mines, et que si le Québec manifeste une intention particulière, il est bien évident que nous sommes intéressés à considérer la question, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LE PORT DE THUNDER BAY

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail.

Hier soir, le ministre a dépêché un de ses fonctionnaires à Thunder Bay, pour rencontrer les deux parties dans le conflit de travail qui se produit aux élévateurs à grains de la tête des Grands-Lacs. Le rôle que doit jouer ce fonctionnaire reste encore obscur.

Je demande au ministre de préciser ce que fait M. Edmondson à Thunder Bay et ce qu'il a communiqué au ministre jusqu'à maintenant sur ses rencontres avec les deux parties. Le ministre a-t-il l'intention de présenter un projet de loi exigeant le retour au travail?

L'hon. Marcel Danis (ministre du Travail): Monsieur le Président, en effet, j'ai dépêché à Thunder Bay le directeur général de la Direction de la médiation et de la conciliation de Travail Canada, pour qu'il fasse le point sur la situation après avoir discuté avec le dirigeant syndical et l'avocat qui représente les pools. M. Edmondson doit me faire un compte rendu plus tard aujourd'hui.

Le message que j'ai envoyé aux parties dans ce conflit, c'était qu'elles devaient arriver elles-mêmes à un règlement. Le député sait bien que plus de 90 p. 100 des conflits de travail au Canada se règlent grâce au processus de négociation collective. Nous insistons pour que les parties arrivent à un règlement sans tarder.

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, hier soir, le syndicat a écrit au ministre pour lui demander d'invoquer les dispositions qu'il peut prendre en vertu du Code canadien du travail afin de nommer une commission d'enquête sur les relations de travail dans le secteur de la manutention des céréales au Canada. Des changements importants se sont produits dans ce secteur au cours des années. La dernière enquête, menée en 1975, ne traitait que du port de Vancouver.

Le ministre acceptera-t-il aujourd'hui d'instituer une commission d'enquête sur les relations de travail dans le secteur de la manutention des céréales? En outre, examinera-t-il plus particulièrement la situation du port de Thunder Bay, afin de trouver un moyen de l'aider à traverser ses difficultés à l'avenir?

L'hon. Marcel Danis (ministre du Travail): Monsieur le Président, je me suis effectivement entretenu avec le président du syndicat, M. Daniher, qui a évoqué une commission d'enquête sur les relations de travail dans cette industrie. Il a été très précis dans ses propos. Il m'a dit: «Parlons de cette question une fois que le différend sera réglé.»

Je demanderais pour l'instant qu'on s'efforce avant toute chose de régler ce différend.